

L'ÉCOLE MUNICIPALE de NATATION

> Dès la grande section de maternelle, découverte progressive du milieu aquatique. À partir du CE1, cours d'apprentissage puis de perfectionnement.

> Chaque piscine organise les cycles de cours en fonction de ses spécificités et des disponibilités de bassin. Les cours durent 40 minutes, ils ont lieu une fois par semaine, sauf pendant les vacances scolaires.

> Encadrement des cours assuré par les éducateurs sportifs de la Direction des sports.

> Des cours d'apprentissage pour adultes sont également proposés, renseignements en piscine et sur le site internet de la collectivité. Inscriptions à la rentrée de septembre.

> Enfants en situation de handicap : les tests ont lieu en septembre, se renseigner à l'accueil de la piscine de Bréquigny.

APPRENTISSAGE DE LA NATATION DE LA GRANDE SECTION AU LYCÉE

Cours le mercredi après-midi ou le soir en semaine

DE LA GRANDE SECTION DE MATERNELLE AU CM2

> Éveil aquatique

Découverte et sensibilisation au milieu aquatique.

> Apprentissage puis perfectionnement

Initiation progressive aux techniques de nages.

À PARTIR DU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS

Pour les jeunes qui n'ont pas encore appris à nager ou qui manquent d'aisance dans l'eau. Objectifs : assimiler les bases de la natation et acquérir un savoir-nager sécuritaire.

> Deux niveaux proposés : apprentissage et perfectionnement

Tarifs annuels* : 169,00 € ou 66,00 € avec 
> Le paiement des cours s'effectue en piscine en septembre

*Tarifs indicatifs en attente du vote en Conseil municipal du 24 juin 2024

Les cours débutent à partir du lundi 9 septembre 2024

LES PISCINES MUNICIPALES

> Piscine de Bréquigny

Boulevard Albert 1^{er}

☎ 02 23 62 27 30

piscine.brequigny@ville-rennes.fr

> Piscine Saint-Georges

Rue Gambetta

☎ 02 23 62 15 40

piscine.st.georges@ville-rennes.fr

> Piscine des Gayeulles

Avenue des Gayeulles

☎ 02 23 62 27 40

piscine.gayeulles@ville-rennes.fr

> Piscine de Villejean

Square d'Alsace

☎ 02 23 62 27 50

piscine.villejean@ville-rennes.fr

DEUX ÉTAPES POUR S'INSCRIRE

L'ÉCOLE
MUNICIPALE
de NATATION

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

1

LE TEST AQUATIQUE



DU 21 AU 24 MAI 2024

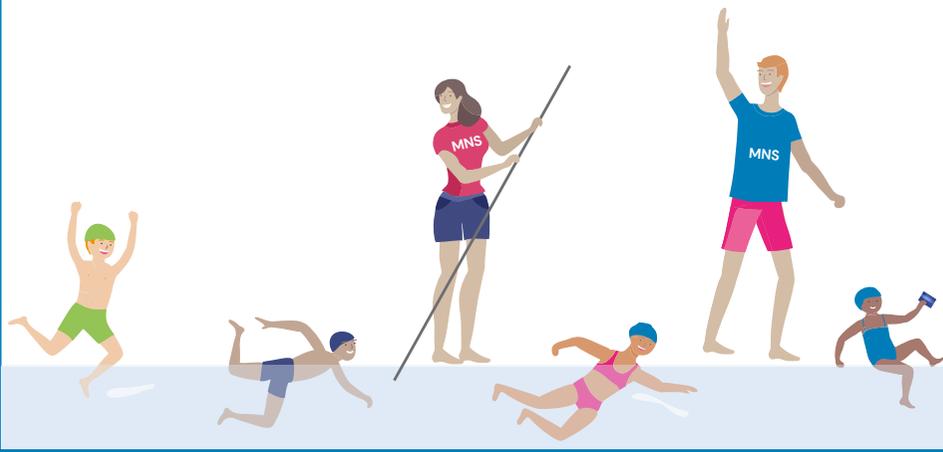
- > Pour tous les enfants, dès la grande section
- > Prévoir la tenue de bain

EN PISCINE ET SANS RENDEZ-VOUS

Mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h
Et le mercredi de 15h à 17h



- > Le passage du test ne garantit pas l'obtention d'une place
- > Pas de choix de créneau le jour du test



2

LE CHOIX DU CRÉNEAU



À PARTIR DU 10 JUIN 2024

et du 17 juin pour les non-Rennais



EN LIGNE

Sur le portail
espace-citoyens.net/rennes
dès 9h00

OU



EN PISCINE

- > Du lundi 10 au mercredi 12 juin, de 9h à 12h
- > Jeudi 13 de 17h à 19h
- > Pour les non-Rennais :
Du lundi 17 au mercredi 19 juin, de 10h à 12h

> metropole.rennes.fr

Ville de
RENNES